
ÉTUDE DES CRÉDITS

2013-2014

**Demandes de renseignements généraux
de l'Opposition officielle**



ÉTUDE DES CRÉDITS

2013-2014

**Demandes de renseignements généraux
de l'Opposition officielle**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
1.	La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire : - entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.
2.	L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment : - les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires, etc.) ; - les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication ; - les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information ; - les coûts reliés aux photos officielles ; - tout autre coût, le cas échéant.
3.	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2012-2013: - les endroits et dates du départ et du retour; - une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission ; les personnes rencontrées ; - le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ; - le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; - la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant ; - les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage ; - la copie des rapports de mission ; - les investissements annoncés, le cas échéant.
4.	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels <u>au Québec</u> et des dirigeants d'organismes: - l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; - les coûts ventilés; - le cas échéant, tout autre coûts ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ; - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
5.	Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministerial) et organisme: — La ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; — le nom des firmes de publicité retenues; — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; — le but visé par chaque dépense; — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
6.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatique ou autres événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.): - la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014; - le but visé par chaque dépense; - s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement: le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi..
7.	La liste des dépenses en formation de communication: <u>Organisés par le ministère ou l'organisme:</u> - les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014 ; - le but visé par chaque dépense . <u>Organisés par une firme externe :</u> - les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014 ; - le nom de la ou des firmes de publicité ; - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; - le nom des fournisseurs ; - le but visé par chaque dépense.
8.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : - le nom du professionnel ou de la firme; - le détail des travaux ou services effectués (but visé); - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; - l'échéancier; - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
9.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant : - le nom d'autorisations; - le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi ; - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi ; - le montant accordé; - les motifs de la demande.
10.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant: - le nom du professionnel ou de la firme; - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat, - le mandat et le résultat (rapport ou document final); - le coût; - l'échéancier; - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
11.	Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.
12.	Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année 2003-2004, indiquer : - le nom du projet; - la nature du projet; - l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); - le coût initial prévu pour la réalisation du projet ; - les plus récentes estimations du coût du projet; - les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; - l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; - les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant tous les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi , le montant et les dates ; - le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour..
13.	Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes: - la photocopie; - le mobilier de bureau; - l'ameublement ; - le remboursement des frais de transport; - le remboursement des frais d'hébergement; - le remboursement des frais de repas; - le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ; - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec; b) à l'extérieur du Québec.
14.	Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie: - le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents utilisés; - le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres) ; - le nombre de téléavertisseurs utilisés ; - les coûts d'acquisition des appareils ; - le coût d'utilisation des appareils ; - le nom des fournisseurs ; - le coût des contrats téléphoniques; - le nombre de minutes utilisées.
15.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :
16.	Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : - le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 - (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées); - le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; - le nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014 et 2014-2015 - (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées) - nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
17.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : - l'emplacement de la location; - le coût de la location ; - le coût de location au mètre carré ; - la superficie totale pour chaque local ; - la superficie totale réellement occupée ; - la superficie inoccupée; - le propriétaire de l'espace loué ; - la durée du bail ; - les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012. - le coût total de ladite location.
18.	Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.
19.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013 en indiquant pour chaque individu : - la date de l'entrée en fonction ; - le titre de la fonction; - l'adresse du port d'attache; - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; - la prime de départ versée, le cas échéant; - le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ; - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève ; - la description de tâches; - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012; - le nombre total d'employés au cabinet; - la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013; - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; - s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées <u>Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre</u> et <u>Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État</u>.
20.	Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du ministre et du ministère, en indiquant : - le nom de l'organisme ou de la personne concernée ; - la circonscription électorale; - le montant attribué; - le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme ; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
21.	Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : - le poste initial; - le salaire; - le poste actuel, s'il y a lieu; - la date de la mise en disponibilité; - les prévisions 2013-2014.
22.	Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Table des matières
23.	Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014.
24.	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...), en indiquant : - le nom de la personne; - le poste occupé; - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu) ; - l'assignation initiale ; - la date de l'assignation hors structure; - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
25.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant: - le nom de la personne ; - le poste occupé ; - le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu) ; - la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
26.	Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : - les clubs privés ou autres; - les billets de saison, les loges; - aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc. ; - sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).
27.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : du site : - le nom du site Web; - le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site; - les coûts de construction du site; - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de (hits »; - la fréquence moyenne de mise à jour.
28.	Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres : - la liste; - les mandats; - les contrats octroyés pour chaque mandat; - le résultat du travail effectué; - les échéances prévues; - les sommes impliquées.
29.	Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

#	Table des matières
30	Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : - les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès ; - le nombre total de demandes reçues ; - le nombre total de demandes rejetées ; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours ; - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31.	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 : - le coût (déplacements, etc.); - le nombre de ressources affectées; - le nombre de rencontres; - le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
32.	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
33.	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.
34.	Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.
35.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.
36.	Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
37.	Pour chaque ministère ou organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : - la nature de l'entente ; - les sommes associées ; - la ou les dates de versement ; - la façon dont ces sommes sont dépensées.
38.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant des primes au rendement et des bonis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

#	Table des matières
39.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ.
40.	Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ? - Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne ; - Fournir la liste des salaires versées à chaque personne.
41.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covoiturage octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat : - le nom du professionnel ou de la firme ; - le détail des travaux ou services effectués (but visé) ; - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ; - l'échéancier ; - le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
42.	Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : - la ou les dates des travaux ; - les coûts ; - le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
43.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
44.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
45.	Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.
46.	Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite ; la démission ; la révocation pour incompétence ; la révocation pour incapacité ; la fin d'emploi, le décès, la mise à pied, la destitution ; toute autre raison.
47.	Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 1

- 1- La comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire :**
- entre les crédits déposés à l'Assemblée nationale en avril 2012 et ceux proposés par le nouveau gouvernement pour l'exercice budgétaire 2013-2014.

**L'information est disponible dans le
budget de dépenses 2013-2014**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 2

2- L'ensemble des coûts afférents au changement de gouvernement notamment :

- les coûts reliés au changement de structure administrative, ministérielle (publicité, affichage, logo, site internet, pancarte, courrier, enveloppes, entêtes, cartes d'affaires, etc.) ;
- les coûts administratifs, les coûts de transition, les frais de communication ;
- les coûts reliés à la suppression ou l'ajout de toute information ;
- les coûts reliés aux photos officielles ; et
- tout autre coût, le cas échéant.

Nous vous référons à la réponse donnée à la question 42.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 3

3- Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2012-2013:

- les endroits et dates du départ et du retour;
- une copie des programmes et rapports de voyage ou de mission; les personnes rencontrées ;
- le coût ventilé par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;
- le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- la liste et le détail de toute entente signée ou annoncée, le cas échéant ;
- les résultats concrets obtenus et détaillés pour chaque voyage ;
- la copie des rapports de mission ;
- les investissements annoncés, le cas échéant.

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué durant l'année financière 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 4

- 4- Pour chaque voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère fait au Québec pour l'année financière 2012-2013 de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes:**
- l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - les coûts ventilés;
 - le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. ;
 - pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Aucun voyage ou déplacement en avion ou en hélicoptère n'a été effectué par la présidente de la Commission durant l'année 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 5

- 5- Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme:**
- a) La ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
 - b) le nom des firmes de publicité retenues;
 - c) le nom des fournisseurs ;
 - d) le mode d'octroi de chaque contrat;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire ;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

a) La ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013	• Information sur la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale aux congressistes du congrès annuel du Barreau du Québec en juin 2012 : 550\$ • La Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale : une obligation annuelle – Publicité dans la revue Quorum de sept-oct.2012 : 2 261\$ • La Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale : une obligation annuelle pour les entreprises – Publicité dans la revue Industrie et Commerce de décembre 2012 : 1 290 \$ • Production d'articles promotionnels d'information générale sur la Loi et sur la Déclaration de l'employeur en matière d'équité salariale : 5 177 \$
b) Firme de publicité :	aucune
c) Le nom des fournisseurs :	Quorum Ose Design Industrie et Commerce Publicité Cantin
d) Mode d'octroi de chaque contrat :	S/O
e) Le but visé par chaque dépense :	Voir réponse donnée à la sous-question (a)
f) Pour chaque dépense en commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire :	La Commission n'a fait aucune dépense de commandite.
g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse :	La Commission n'a émis aucun communiqué de presse en 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 6

6- Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatique ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.):

- la ventilation des sommes dépensées pour l'exercice financier 2012-2013 et les prévisions pour 2013-2014;
- le but visé par chaque dépense;
- s'il y a lieu, préciser pour chaque contrat octroyé dans le cadre d'un événement: le nom du professionnel ou de la firme; le coût, y compris les avenants et/ou suppléments; la date; le mode d'octroi.

PLQ :Le nombre d'événements ventilé par type d'évènements.

La Commission n'a organisé ou fait organiser aucun événement en 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 7

7- La liste des dépenses en formation de communication:

Organisés par le ministère ou l'organisme:

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014 ;
- le but visé par chaque dépense .

Organisés par une firme externe :

- les sommes dépensées depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014 ;
- le nom de la ou des firmes de publicité ;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- le nom des fournisseurs ;
- le but visé par chaque dépense.

Il n'y a aucune dépense en formation de communication pour l'année 2012-2013 et aucune n'est prévue pour 2013-2014.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 8

8 -Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :		
- le nom du professionnel ou de la firme; - le détail des travaux ou services effectués (but visé); - le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; - l’échéancier; - le mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); - dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Alfid Services immobiliers ltée	Travaux d’aménagement des bureaux du service de conciliation, à Montréal	24 454 \$
Association des restaurateurs du Québec	Location d’un kiosque à la Rencontre annuelle de l’Association des restaurateurs du Québec à Trois-Rivières en novembre 2012	1 000 \$
Association Y.W.C.A. de Québec	Plan de visibilité au gala bénéfice Femmes de mérite 2012	1 750 \$
Ciara technologies	Achat de 15 micro-ordinateurs	15 060 \$
Conseil québécois du commerce de détail	Location d’un kiosque lors du Colloque sur les ressources humaines dans le commerce de détail, tenu à Montréal en septembre 2012	1 950 \$
Dell Canada inc.	Achat d’un commutateur géré PowerConnect pour le 800, Place d’Youville	1 650 \$
Dell Canada inc.	Contrat de support technique en informatique, pour une durée de trois ans (2012-2015)	1 938 \$
Déménagement & Transport Dolbec inc.	Déménagement et aménagement des espaces de travail au 800, Place d’Youville	3 392 \$

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 8

8 -Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :			
- le nom du professionnel ou de la firme;			
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);			
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;			
- l’échéancier;			
- le mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);			
- dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.			
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	
Déménagement & Transport Dolbec inc.	Réaménagement des espaces de travail au 200, chemin Ste-Foy	2 768 \$	
Euromart Corporation du Canada inc.	Travaux de rénovations et de préparation des locaux au 800, Place d’Youville	18 112 \$	
Gestion de collections informatisées inc.	Contrat de maintenance pour 1 an du logiciel de gestion documentaire	2 011 \$	
Groupe Nexio Québec inc.	Corrections ou modifications au Progiciel pour réaliser l’équité salariale afin de l’adapter aux besoins de la clientèle	3 500 \$	
Groupe Renaud & Associés inc.	Programme d’aide aux employés	6 000 \$	
Hôtel Château Laurier Québec	Réunion du personnel dans le but de discuter des projets communs et des orientations de la CÉS (11 octobre 2012)	5 175 \$	
IFX Productions	Réalisation de 10 capsules vidéo haute définition destinées à être publiées sur internet pour faciliter la compréhension de la Loi sur l’équité salariale	7 733 \$	
Impressions Bourg-Royal inc.	Impression de 200 copies du Rapport annuel de gestion 2011-2012	1 461 \$	
J.B. Deschamps	Impression de 5000 brochures : Reconnaître le travail féminin à sa juste valeur	1 697 \$	

SOURCE : Commission Équité Salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 8

8 -Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :			2012-2013 en indiquant,	
- le nom du professionnel ou de la firme;				
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);				
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;				
- l’échéancier;				
- le mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);				
- dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.				
NOM DU CONTRACTANT			OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Joseph Clermont inc.			Achat de 1400 dossiers en carton Pressboard (avril 2012)	4 488 \$
Joseph Clermont inc.			Achat de 500 chemises « Plainte » (avril 2012)	1 085 \$
Joseph Clermont inc.			Achat de 750 dossiers en carton Pressboard et 600 chemises « Plainte » (juillet 2012)	4 056 \$
Konica Minolta Business Solutions [Canada] ltd.			Location d’un photocopieur pour le 800, Place d’Youville, pour une durée de 36 mois	7 065 \$
Konica Minolta Business Solutions [Canada] ltd			Renouvellement du contrat de location d’un photocopieur au bureau de Montréal, pour une durée de 36 mois	3 712 \$
L’Institut Canadien			Inscription au colloque : Formation avancée sur le droit administratif et Application des chartes des droits et libertés à la juridiction des tribunaux et organismes administratifs	2 290 \$
Merlicom inc.			Location d’un kiosque au Congrès de l’Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, tenu à Montréal en octobre 2012	2 750 \$
Meubles normalisés Québec inc.			Achat de 2 classeurs pour le bureau de Montréal	1 123 \$

SOURCE : Commission Équité Salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 8

8 -Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :			
- le nom du professionnel ou de la firme;			
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);			
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;			
- l’échéancier;			
- le mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);			
- dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.			
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT	
Meubles normalisés Québec inc.	Achat de mobilier divers pour l’aménagement des bureaux du 800, Place d’Youville à Québec et le réaménagement du bureau du 200, chemin Ste-Foy	24 723 \$	
Meubles normalisés Québec inc.	Achat de mobilier divers pour l’aménagement des bureaux du 800, Place d’Youville à Québec	13 731 \$	
Meubles normalisés Québec inc.	Achat de mobilier pour salle de visio-conférence	3 742 \$	
National Event Management	Location d’un kiosque au Salon national de la femme de Québec, novembre 2012	1 770 \$	
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	Participation au Congrès 2012 de l’Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	7 266 \$	
Publicité Cantin	Achat d’articles promotionnels (5144 stylos écologiques)	2 726 \$	
Publicité Cantin	Achat d’articles promotionnels (2000 livrets de languettes Post-it)	1 300 \$	
Publicité Cantin	Achat d’articles promotionnels (2618 signets promotionnels pour la Déclaration de l’employeur en matière d’équité salariale)	1 152 \$	

SOURCE : Commission Équité Salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 8

8 -Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d’octroi de tous les contrats octroyés par chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :		
- le nom du professionnel ou de la firme;		
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);		
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;		
- l’échéancier;		
- le mode d’octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);		
- dans le cas d’octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Softchoice Corporation	Renouvellement de 40 licences antivirus pour une durée de 12 mois	1 240 \$
Spécialiste du stylo – papeterie inc.	Achat de mobilier de salle de réunion	2 809 \$
Symbiose Marketing Événementiel inc.	Location d’un kiosque au Salon Le Grand rendez-vous santé et sécurité du travail, tenu en octobre 2012 à Montréal	1 695 \$
Voyages Fleur de lys ltée	Billet d’avion aller-retour Montréal-Gaspé pour un dossier de plainte	1 299 \$

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 9

9- Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :

- le nom d'autorisations;
- le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi ;
- le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi ;
- le montant accordé;
- les motifs de la demande.

Aucun contrat octroyé par la Commission n'a fait l'objet d'une autorisation prévue à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 10

- 10- Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel depuis le 31 août 2012 en indiquant:**
- le nom du professionnel ou de la firme;
 - le nom de tous les sous-traitants associés au contrat,
 - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - le coût;
 - l'échéancier;
 - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 11

11- Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

**Cette question ne semble pas pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 12

12- Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année 2003-2004, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le coût initial prévu pour la réalisation du projet ;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant tous les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi , le montant et les dates ;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

La Commission compte, en 2012-2013, un seul projet de développement informatique de plus de 100 000 \$: il s'agit de la refonte du Progiciel pour réaliser l'équité salariale et en évaluer le maintien, et le projet total englobera les étapes suivantes :

- Soutien à l'appel d'offres
- Architecture détaillée
- Réalisation du Progiciel II pour réaliser l'équité salariale.

Le projet global est évalué à 203 170 \$.

Au 30 novembre 2012, les frais encourus pour ce projet s'élèvent à 40 780 \$.

Les coûts à déboursier pour compléter la réalisation du projet sont estimés à 162 390 \$.

Le pourcentage de réalisation au 30 novembre 2012 est d'environ 30 %.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 13

13- Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, le montant, pour l'année 2012-2013 (et ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes:

- la photocopie;
- le mobilier de bureau;
- l'ameublement ;
- le remboursement des frais de transport;
- le remboursement des frais d'hébergement;
- le remboursement des frais de repas;
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ;
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - a) au Québec;
 - b) à l'extérieur du Québec.

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source ;
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles ;
- location et entretien de la machine à café ;
- location ou achat d'encadrement.

Pour la présidente et les 2 commissaires :

- la photocopie;	1 324 \$
- le mobilier de bureau et l'ameublement;	2 809 \$
- le remboursement des frais de transport;	14 989 \$
- le remboursement des frais d'hébergement;	8 881 \$
- le remboursement des frais de repas;	4 690 \$
- le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;	0 \$
- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :	
a) au Québec;	7 159 \$
b) à l'extérieur du Québec	0 \$

PLQ :

- les distributeurs d'eau de source ;	0 \$
- location et entretien des plantes incluant les plantes artificielles ;	0 \$
- location et entretien de la machine à café ;	148 \$
- location ou achat d'encadrement	0 \$

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 14

14- Pour le cabinet ministériel, la direction générale du ministère et pour le ministère et les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2012-2013, de chacune des dépenses suivantes reliées à la téléphonie:

- le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphone intelligents utilisée ;
- le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres) ;
- le nombre de téléavertisseurs utilisés ;
- les coûts d'acquisition des appareils ;
- le coût d'utilisation des appareils ;
- le nom des fournisseurs ;
- le coût des contrats téléphoniques;
- le nombre de minutes utilisées.

PLQ

les coûts de résiliation ;
les ordinateurs portables.

- | | |
|--|------------------------------------|
| - le nombre de téléphones cellulaires, «BlackBerry», iPhone ou autre type de téléphone intelligent : | 33 appareils |
| - le nombre de tablettes électroniques et ordinateurs portables : | 1 |
| - le nombre de téléavertisseurs utilisés: | Aucun |
| - les coûts d'acquisition des appareils : | 922 \$ |
| - le coût d'utilisation des appareils : | 780 \$ |
| - le nom des fournisseurs : | Bell et Rogers
Informatique EBR |
| - le coût des contrats téléphoniques : | 8 602 \$ |
| - le nombre de minutes utilisées : | 21 007 |

PLQ :

- | | |
|------------------------------|-------|
| - les coûts de résiliation : | Aucun |
|------------------------------|-------|

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et plus**
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); **35 ans et moins**
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et leur valeur estimée ;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires ;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et leur valeur estimée ;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
- i) le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) du personnel qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme en relevant, et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation ;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions) ;
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions) ;
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

a-b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc).

Les prévisions pour 2013-2014 ne sont pas disponibles. Les données présentées sont celles de l'année en cours 2012-2013, au novembre 2012. Les pourcentages présentés sont établis par rapport à l'**effectif régulier**, soit 65 personnes, excluant le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, les deux commissaires.

Répartition par catégories d'emploi, sexe et groupes d'âge (données au 30 novembre 2012)

Personnel d'encadrement						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
35 ans et plus	1	1,5%	4	6,1%	5	7,6%
TOTAL	1	1,5%	4	6,1%	5	7,6%

Professionnelle						
Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
- de 35 ans	5	7,6%	17	25,8%	22	33,3%
35 ans et plus	5	7,6%	20	30,3%	25	37,9%
TOTAL	10	15,2%	37	56,1%	47	71,2%

Fonctionnaire						
Groupes d'âge	Homme	%	Femme	%	Total	%
- de 35 ans	0	0,0%	1	1,5%	1	1,5%
35 ans et plus	2	3,0%	11	16,7%	13	19,7%
TOTAL	2	3,0%	12	18,2%	14	21,5%

Total						
Groupes d'âge	Homme	%	Femme	%	Total	%
- de 35 ans	5	7,6%	18	27,3%	23	34,8%
35 ans et plus	8	12,1%	35	53,0%	43	65,2%
TOTAL	13	19,7%	53	80,3%	66	100,0%

SOURCE : MESS-DGARH – DPEOA

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG-15

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

Répartition de membres de groupes cibles par catégories d'emploi et groupes d'âge
(données au 30 novembre 2012)

Personnel d'encadrement					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
- de 35 ans	0	0	0	0	0
35 ans et plus	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0

Professionnelle					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
- de 35 ans	0	1	0	1	2
35 ans et plus	0	0	0	1	1
TOTAL	0	1	0	2	3

Fonctionnaire					
Groupes d'âge	Personnes handicapées	Anglophones	Autochtones	Communautés culturelles	Total
- de 35 ans	0	0	0	0	0
35 ans et plus	0	1	0	2	3
TOTAL	0	1	0	2	3

TOTAL								
Groupes d'âge	Personnes handicapées		Anglophones		Autochtones		Communautés culturelles	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
- de 35 ans	0	0,0%	1	1,5%	0	0,0%	1	1,5%
35 ans et plus	0	0,0%	1	1,5%	0	0,0%	3	4,5%
TOTAL	0	0,0%	2	3,0%	0	0,0%	4	6,1%

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

Les données pour les questions c) à g) concernent 88 ETC, dont 87 sont du personnel régulier et occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique (LFP) et 1 commissaire non assujettie à la LFP.

c) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL ;

Les données fournies incluent les absences en maladie (code 120) et les absences en invalidité (codes 246 et 248).

Pour 2012-2013, le total de jours maladie pris par le personnel est de 449,0 au 30 novembre 2012.

d) LE NOMBRE TOTAL ET LA VENTILATION DU NOMBRE DE CONGES DE MALADIE EN RESERVE POUR LE PERSONNEL ET LEUR VALEUR ESTIMEE ;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

e) LE NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES TRAVAILLEES PAR LE PERSONNEL ET REPARTITION DE LA REMUNERATION DE CES HEURES SUPPLEMENTAIRES (données au 30 novembre 2012) ;

2012-2013 (heures supplémentaires)		
Nombre d'heures payées	Nombre total d'heures compensées	Total
1 527,99	920,99	2 448,98

f) LE NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL (données au 30 novembre 2012) ;

Le nombre de jours de vacances fait référence à l'utilisation du code d'absence 110.

Pour 2012-2013 : 135,44 jours de vacances par mois.

g) LE NOMBRE TOTAL ET LA VENTILATION DU NOMBRE DE JOURS DE VACANCES EN RESERVE POUR LE PERSONNEL ET LEUR VALEUR ESTIMEE ;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

h) LE NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE ;

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15- Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

i) LE NOMBRE ET LA REPARTITION PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) DU PERSONNEL QUI REÇOIT UNE REMUNERATION DU MINISTERE OU D'UN ORGANISME EN RELEVANT, ET QUI REÇOIT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D'UN REGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC OU DES RESEAUX DE LA SANTE OU DE L'EDUCATION ;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'EVOLUTION DES EFFECTIFS REGULIERS PAR CATEGORIE D'EMPLOI (CADRES SUPERIEURS ET INTERMEDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (DIRECTION CENTRALE OU REGIONS) ;

Années financières 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013

	Québec	Montréal	Total
2010-2011	31	11	42
2011-2012	33	9	42
2012-2013 (au 30 novembre 2012)	46	19	65

k) L'EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYES BENEFICIANT D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL EN RAISON DE LA COMPLEXITE DE LA TACHE A ACCOMPLIR ;

Année	Nombre total
2010-2011	5
2011-2012	5
2012-2013 (au 30 novembre 2012)	6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 15

15-Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :

l) LE NOMBRE D'EMPLOYES BENEFICIAINT D'UN TRAITEMENT SUPERIEUR A CELUI NORMALEMENT PREVU POUR LA TACHE QU'ILS ONT ACCOMPLIE;

ANNEE	NOMBRE TOTAL
2010-2011	1
2011-2012	1
2012-2013	1

m) LE NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (DIRECTION CENTRALE ET RÉGION);

2010-2011	82
2011-2012	82
2012-2013	94

La ventilation par catégorie d'emploi n'est pas disponible.

n) LE NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATEGORIES D'EMPLOI POUR CHACUN DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGETAIRES.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 16

16- Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 ;
- (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées);
- le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- le nombre de départs à la retraite prévu pour 2013-2014 et 2014-2015 ;
- (PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées) ;
- nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Nombre de départs à la retraite en 2012-2013 :	0
(PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées) :	0
Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :	0
Nombre de départs à la retraite prévus pour 2013-2014 :	1
Nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 :	3
Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :	0
(PLQ : les indemnités de retraites qui seront versées) :	0

SOURCE : Commission de l'équité salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 17

17- Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

- l'emplacement de la location;
- le coût de la location ;
- le coût de location au mètre carré ;
- la superficie totale pour chaque local ;
- la superficie totale réellement occupée ;
- la superficie inoccupée;
- le propriétaire de l'espace loué ;
- la durée du bail ;
- les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2012.
- le coût total de ladite location;

PLQ :

Le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

- L'emplacement de la location :

- 1 emplacement situé au 200, chemin Ste-Foy, 4^e étage et sous-sol, Québec
- 1 emplacement situé au 800, Place d'Youville, bureau 4.01, à Québec
- 1 emplacement situé au 500, boul. René-Lévesque Ouest, 7^e étage, Montréal

- La superficie du local loué ;

- À Québec 1 839,91 m²
- À Montréal : 633,35 m²

- Le coût total de location ;

- 200, Ch. Ste-Foy, Québec/800, Place d'Youville, Québec : 240 324\$
- 500, Boul. René-Lévesque O., Montréal : 148 827 \$

- Les coûts d'aménagement réalisés depuis le 1^{er} avril 2011,
la nature des travaux et le ou les bureaux visés :

56 278 \$

- La durée du bail :

- À Québec : 10 ans
- À Montréal : 20 ans

- Le propriétaire de l'espace loué :

- Devcorp inc. - Québec
- Euromart Corporation du Canada - Québec
- 4456050 Canada inc. – Montréal

Le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 18

18- Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1^{er} avril 2011 à ce jour.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 19

19- Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2012-2013 en indiquant pour chaque individu :

- la date de l'entrée en fonction ;
- le titre de la fonction;
- l'adresse du port d'attache;
- le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- la prime de départ versée, le cas échéant;
- le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus ;
- la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève ;
- la description de tâches;
- le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1^{er} avril 2012;
- le nombre total d'employés au cabinet;
- la masse salariale totale par cabinet pour les années 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013;
- le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 20

- 20- Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013 à même le budget discrétionnaire du**
- i. ministre;**
 - ii. ministère, en indiquant :**
 - le nom de l'organisme ou de la personne concernée ;
 - la circonscription électorale;
 - le montant attribué;
 - le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme ;
 - la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 21

21- Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) en indiquant :

- le poste initial;
- le salaire;
- le poste actuel, s'il y a lieu;
- la date de la mise en disponibilité;
- les prévisions 2013-2014.

**La réponse à cette question
sera transmise par le Conseil du trésor**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 22

22- Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2011-2012.

**Cette question ne semble pas pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 23

23- Nombre de fonctionnaires et/ou ETC affectés au Plan Nord, pour chaque ministère et organisme, incluant le cas échéant la Banque de développement économique du Québec, pour les années 2011-2012, 2012-2013 et les prévisions 2013-2014.

**Cette question ne semble pas pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 24

24- Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...), en indiquant :

- le nom de la personne;
- le poste occupé;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu) ;
- l'assignation initiale ;
- la date de l'assignation hors structure;
- la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

La Commission n'a pas de personnel hors structure rémunéré n'occupant aucun poste au sein de l'organisation.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 25

25- Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant:

- le nom de la personne ;
- le poste occupé ;
- le salaire de base et additionnel (s'il y a lieu) ;
- la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 26

- 26- Liste de tous les abonnements du cabinet, du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :**
- les clubs privés ou autres;
 - les billets de saison, les loges;
 - aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc. ;
 - sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka etc.).

La Presse (2 copies)	348 \$
L'Actualité	38 \$
Le Devoir (2 copies)	366 \$
Le Soleil	181 \$
Les Affaires	60 \$
Guide pratique accès et protection de l'information, mise à jour # 10	77 \$
Accès à l'information-Loi annotée jurisprudence, mise à jour # 23	106 \$
Charte canadienne des droits et libertés, mise à jour # 19	158 \$
Tribunaux administratifs du Québec, mise à jour # 20	82 \$
Journal de Montréal	135 \$
Journal de Québec	172 \$
Accès à l'information et protection des renseignements personnels, mise à jour # 21	375 \$
Accès à l'information et protection des renseignements personnels, mise à jour # 22	375 \$
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	967 \$
The Gazette (1 copie)	324 \$
Code du travail (2 copies)	190 \$
Lois du travail (1 copie)	60 \$
Lois sur les normes du travail (2 copies)	190 \$
Alter ego : Charte des droits de la personne (2 copies)	190 \$
Abonnement à une plateforme de sondage en ligne (4 mois)	75 \$

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RG 27

- 27- Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour.

Le nom du site Web :	www.ces.gouv.qc.ca
Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :	Global Internet
Les coûts de construction du site :	29 930 \$
Les coûts de l'entretien et de la mise à jour :	Depuis 1997 : 58 006 \$
Qui est responsable du contenu sur le site :	Directrice des communications et Secrétaire générale
Quelle est la fréquence moyenne des mises à jour :	Hebdomadaire ou au besoin
Le nombre de visites (hits) par mois :	Ne semble pas pertinent pour l'étude des crédits
Combien de fois le site a-t-il été refait?	2 fois
Quel a été le coût?	35 639 \$
Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	En 2008-2009, la Commission a revu entièrement la présentation visuelle de son site Web afin d'offrir une image plus actuelle et d'améliorer la convivialité de la navigation. À cette occasion, les divers éléments de la page d'accueil ont été revus ce qui a permis, entre autres, de rendre plus visibles les décisions de la Commission. De plus, la révision du contenu se poursuit dans le but de l'enrichir. La gestion dynamique du site a également été améliorée afin de la rendre plus simple ce qui permettra entre autres, de diffuser plus rapidement les renseignements concernant la Loi et les activités de la Commission pour en soutenir l'application.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 28

28- Nominations, depuis le 1^{er} avril 2012, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs ou autres :

- la liste;
- les mandats;
- les contrats octroyés pour chaque mandat;
- le résultat du travail effectué;
- les échéances prévues;
- les sommes impliquées.

Il n'y a eu aucune nomination.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 29

29- Pour 2012-2013, les dépenses effectuées par ministère pour les visites et rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 30

30- Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 :

- Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès ;
- le nombre total de demandes reçues ;
- le nombre total de demandes rejetées ;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours ;
- le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

**L'information concernant les demandes d'accès
à l'information sera présentée au
Rapport annuel de gestion 2012-2013.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction des Affaires juridiques

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 31

31- La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 31 août 2012 :

- le coût (déplacements, etc.);
- le nombre de ressources affectées;
- le nombre de rencontres;
- le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

S/O

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 32

32- La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 31 août 2012 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

**La réponse à cette question sera transmise
par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 33

33- Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, depuis le 31 août 2012 et les prévisions pour 2013-2014.

**La réponse à cette question sera transmise par le
Conseil du trésor.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 34

34- Tel que prévu dans la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2013-2014.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2012-2013 des ministères et organismes gouvernementaux.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 35

35- Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement depuis le 31 août 2012 et prévisions 2013-2014.

**La réponse à cette question sera transmise par le
Conseil du trésor.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 36

36- Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2012-2013 ainsi que les prévisions pour 2013-2014 et 2014-2015 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La Commission de l'équité salariale n'a reçu en 2012-2013 aucune somme provenant du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 37

37- Pour chaque ministère ou organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1^{er} avril 2004 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant :

- la nature de l'entente ;
- les sommes associées ;
- la ou les dates de versement ;
- la façon dont ces sommes sont dépensées.

La Commission de l'équité salariale n'a signé en 2012-2013 aucune entente avec une ou des Conférences régionales des élus.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 38

38- Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant des primes au rendement et des bonis.

Montant des bonis au rendement accordés en 2012-2013 : 30 224,55 \$, versés au personnel fonctionnaire non syndiqué, avocat/notaire et professionnel, conformément à la Directive concernant l'attribution de la rémunération des fonctionnaires.

Aucune prime au rendement ou boni n'a été versé aux cadres en 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 39

39- Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ. PLQ : incluant des montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ ou pour bris de contrat n'a été payée par la Commission de l'équité salariale en 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 40

40- Depuis le 31 août 2012, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée ?

- Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne ;
- Fournir la liste des salaires versées à chaque personne.

Depuis le 1^{er} avril 2012 au 30 novembre 2012, la Commission de l'équité salariale n'a versé aucune somme à du personnel cadre ou dirigeant de la fonction publique, sans qu'aucune fonction ou tâche ne lui soit assignée.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 41

41- Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats de covérification octroyés par chaque ministère et organisme qui en relève en 2012-2013 en indiquant, pour chaque contrat :

- le nom du professionnel ou de la firme ;
- le détail des travaux ou services effectués (but visé) ;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ;
- l'échéancier ;
- le mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ;
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

La Commission de l'équité salariale n'a octroyé aucun contrat de covérification en 2012-2013.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 42

42- Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour l'année 2012-2013, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- la ou les dates des travaux ;
- les coûts ;
- le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

La Commission de l'équité salariale n'a versé aucune somme en 2012-2013 pour le déménagement, l'aménagement, la rénovation ou autres travaux dans les espaces occupés par la haute direction.

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 43

43- Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.

**La réponse à cette question
sera transmise par le Conseil du trésor**

SOURCE : Commission de l'équité salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 44

44- Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

**Se référer aux réponses données
aux questions 15 (c) et 15 (f) des Renseignements généraux.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 45

45- Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel, de chaque ministère et de chaque organisme public depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2012-2013. Prévisions pour 2013-2014.

**La réponse à cette question
sera transmise par le Conseil du trésor**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 46

46- Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2011-2012 et 2012-2013. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : la retraite ; la démission ; la révocation pour incompétence ; la révocation pour incapacité ; la fin d'emploi, le décès, la mise à pied, la destitution ; toute autre raison.

**Cette question ne semble par pertinente
à l'exercice de l'étude des crédits.**

SOURCE : Commission de l'équité salariale

COLLABORATION : Direction de la planification et du développement

VALIDATION: Secrétariat général

COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RG 47

47- Liste et solde de tous les fonds existants pour chacun des ministères et organismes ainsi que la dépense d'intérêts prévue en 2012-2013 pour chacun de ces fonds. Copie des états financiers de 2011-2012 et 2012-2013 pour chacun des fonds.

**La réponse à cette question
sera transmise par le Conseil du trésor**

SOURCE : Commission de l'équité salariale
COLLABORATION : Direction de la planification et du développement
VALIDATION: Secrétariat général